



Aucune demande de réexamen de situation cette année concernant les MSI !

Les recours

A la fin de la campagne MSI, chaque salarié a la possibilité de faire une demande de réexamen.

Malgré quelques remontées, l'UNSA constate qu'aucune demande n'a été déposée malgré une campagne qu'on peut qualifier de décevante.

Un sondage pour tenter une explication



Répondez aux questions anonymement :

[ICI](#)

Vos représentants UNSA à la Commission MSI du 7 juillet :
Lucie Kempf et François Godard



Pour vous informer, recevoir nos actualités, contactez nous :

 syndicat-unsaterega.fr

 www.terega.unsa.org